

DOSSIER D'INSCRIPTION - Eté 2026

Les séjours courts de l'Accueil de Loisirs de la Maison de l'Enfance :



« MISSION KORRIGANS : A L'AVENTURE »

Du 6 au 10 juillet (5 jours)
7-9 ans (16 places)
Camping du lac de Savenay
SAVENAY (44)

« MISSION KORRIGANS : LA GRANDE CHEVAUCHÉE »

Du 15 au 17 juillet (3 jours)
5-7 ans (16 places)
Camping du lac de Savenay
SAVENAY (44)



« MISSION KORRIGANS : LA DERNIERE ODYSÉE »

Du 20 au 24 juillet (5 jours)
8-11 ans (16 places)
Camping du lac de Savenay
SAVENAY (44)



« LA FOLLE EPOPÉE »

Du 17 au 21 août (5 jours)
8-10 ans (16 places)
Camping La Rivière
SAINTE CECILE (85)



« A VÉL'EAU »

Du 25 au 28 août (4 jours)
10-12 ans (16 places)
Camping Bel Essor
SAINT MICHEL CHEF CHEF (44) (vélo à prévoir)



La Ville de Clisson organise depuis plusieurs années pour le compte de Clisson Sèvre Maine Agglo des séjours courts pour les enfants de 5 à 12 ans.

Ces vacances sont un temps privilégié d'enrichissement culturel, éducatif et humain.

Ces séjours (5 jours - 4 nuits ; 4 jours - 3 nuits ou 3 jours - 2 nuits) sont encadrés par des animateurs diplômés, sous couvert de la SDJES 44 (Service départemental de Loire Atlantique Jeunesse, Engagement et Sport).

Ils permettent aux enfants de connaître l'aventure, de découvrir de nouvelles sensations, des émotions et des rencontres originales, tout ce qui participe à leur développement.

L'équipe d'animation veille à ce que les séjours répondent aux exigences du projet éducatif et espère que, quel que sera le lieu du séjour et les activités choisis, les nouvelles expériences humaines permettront aux enfants de rentrer plus forts, plus curieux et plus ouverts aux autres.

Modalités de préinscriptions :

Les bulletins de préinscription sont disponibles sur le site internet de la ville ou à l'accueil de la Maison de l'Enfance. Ils devront être retournés **par mail à mde@mairie-clisson.fr** ou à déposer à la **Maison de l'Enfance de Clisson**.

Date limite de dépôt des dossiers : lundi 4 mai 2026

Attribution des places :

Vous devez **choisir deux séjours parmi les propositions faites**, en indiquant votre ordre de préférence, ou vos contraintes pour ne choisir qu'un séjour. Un seul séjour sera attribué lors de la première commission, en fonction des places restantes, un deuxième séjour peut vous être proposé.

L'attribution des places est faite :

- 1 : En priorité aux familles domiciliées à **Clisson**.
- 2 : Aux familles domiciliées dans les **autres communes de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine**.
- 3 : Et enfin, aux familles domiciliées **en dehors de la Communauté d'agglomération**.

Une attention particulière sera portée aux enfants qui ne sont pas partis l'année précédente.

Un courrier vous informera, de l'attribution des places en même temps qu'une contre-proposition éventuelle suivant les places disponibles sur d'autres séjours.

Une liste d'attente sera ouverte, par séjour, en direction des familles n'ayant pu obtenir satisfaction.

Conditions d'inscription :

- Les inscriptions doivent obligatoirement être faites par un membre de la famille ayant pleine jouissance des droits parentaux.
- L'enfant doit avoir passé l'âge requis à la date du premier jour du séjour retenu.
- L'inscription de l'enfant est du lundi (9h) au vendredi (17h) ; départ et retour à la Maison de l'enfance (possibilité de péricentre).



Désistement :

Pour tout désistement survenu après votre confirmation, le service se réserve le droit de réattribuer la place de séjour à un autre enfant et de conserver au titre des coûts de gestion, le montant d'une journée de séjour.

Le **dossier administratif du séjour devra être complet à la date du jeudi 4 juin 2026**, Sans quoi le service se réserve aussi le droit de réattribuer la place de séjour à un autre enfant et de conserver au titre des coûts de gestion, le montant d'une journée de séjour.

En cas de désistement pour des motifs de force majeure (maladie, évènement grave) et sur présentation d'un justificatif, aucune retenue ne sera appliquée. **Dans le cas contraire, l'ensemble du séjour sera facturé.**

Les pièces à fournir :

Après réception de confirmation du mini-séjour :

- Un certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins d'un an couvrant les dates du séjour.
- Une attestation de « séjour court » signée des parents (*document inclus dans le courrier de réponse à nous retourner*)
- Pour les séjours « Mission Korrigans : La grande chevauchée », « Mission Korrigans : La dernière odyssée » et « La folle épopée » : Une autorisation parentale de transport de mineurs en minibus (*Document inclus dans le courrier de réponse à nous retourner*)

Sur le Portail Famille en ligne, votre dossier à jour avant le 4 juin :

(Pour les nouvelles inscriptions renseignements à l'accueil)

- L'attestation d'assurance responsabilité civile ou scolaire **couvrant la période du séjour.**
- La fiche santé de votre enfant.
- Les autorisations.
- L'acceptation du règlement intérieur.
- MAJ des contacts et coordonnées famille.

Tarif des séjours :

Dans la continuité de la politique de tarification au taux d'effort mise en place en septembre 2024 par Clisson Sèvre Maine Agglo, le tarif des séjours est désormais adapté à chaque famille.

Il est calculé sur la base d'un taux d'effort appliqué au quotient familial au 1^{er} janvier 2026 et en fonction du nombre de jours du séjour.

Un simulateur de tarif est à votre disposition sur le site famille.clissonsevremaine.fr :



Modes de paiement acceptés : Espèces, Chèques bancaires, Chèques vacances, Paiement en ligne par CB.

| MINI SEJOURS TARIF CSMA | | | | |
|--|----------------------------|---|---|---|
| Quotient familial | Tarif d'une journée séjour | Tarif du séjour | Tarif du séjour | Tarif du séjour |
| | | 5 JOURS* | 4 JOURS | 3 JOURS |
| TARIF MINI | 25,21 € | 126,05 € | 100,84 € | 75,63 € |
| TARIF MAXI | 56,73 € | 283,65 € | 226,92 € | 170,19 € |
| Taux d'effort | 3,1515% | Taux d'effort 3,1515% x Quotient familial x 5 jours | Taux d'effort 3,1515% x Quotient familial x 4 jours | Taux d'effort 3,1515% x Quotient familial x 3 jours |
| <i>*Si bénéficiaire AVE de la CAF, la famille ne verse que le solde restant à sa charge.</i> | | | | |

Pour les familles résidant en dehors de Clisson Sèvre Maine Agglo, seul le taux d'effort varie, les tarifs mini et maxi sont inchangés.

| MINI SEJOURS TARIF HORS CSMA | | | | |
|------------------------------|----------------------------|---|---|---|
| Quotient familial | Tarif d'une journée séjour | Tarif du séjour | Tarif du séjour | Tarif du séjour |
| | | 5 JOURS* | 4 JOURS | 3 JOURS |
| TARIF MINI | 25,21 € | 126,05 € | 100,84 € | 75,63 € |
| TARIF MAXI | 56,73 € | 283,65 € | 226,92 € | 170,19 € |
| Taux d'effort | 3,7818% | Taux d'effort 3,7818% x Quotient familial x 5 jours | Taux d'effort 3,7818% x Quotient familial x 4 jours | Taux d'effort 3,7818% x Quotient familial x 3 jours |

Réunion d'information :

Vendredi 5 juin 2026 à 19 H

À la Maison de l'Enfance de Clisson.

Les séjours courts de l'Accueil de Loisirs de la
Maison de l'Enfance
ETE 2026

Fiche de pré-inscription « séjours courts »

Je soussigné Nom
Prénom
Demeurant à
Etablissement scolaire
Tél :
E-mail :
N° allocataire CAF (ou autres régimes à préciser):
Bénéficiaire « Aide aux Vacances Enfants » de la CAF : oui non
Bénéficiaire « PASS COLO » de la CAF : oui non

Désire inscrire mon enfant :

Nom
Prénom
Date de naissance :

Choix 1

Nom du séjour à (lieu) :
Date : du.....au.....
Je souhaiterais partir avec
..... (2 noms maximum)

Choix 2 (en cas d'impossibilité d'attribution du choix 1 ou de demande d'un 2^{ème} séjour)

Nom du séjour à (lieu) :
Date : duau.....
Je souhaiterais partir avec :
..... (2 noms maximum)

En cas de places disponibles, je suis intéressé par l'attribution d'un second séjour
oui non

Fait à : Le :

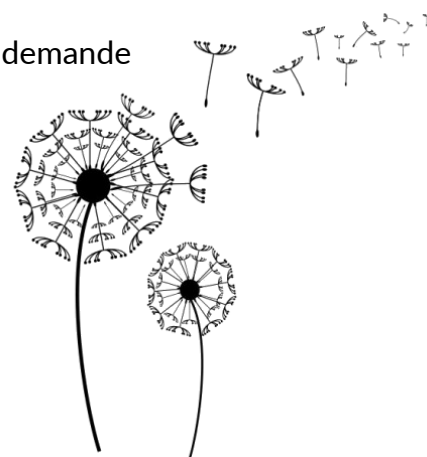
Signature des Parents

Eté 2026

Les séjours de l'accueil de loisirs de la Maison de l'Enfance

| Séjour | Mission Korrigans : A l'aventure | Mission Korrigans : La grande chevauchée | Mission Korrigans : La dernière odysée | La folle épopée | A Vél'eau |
|------------------------------|--|---|---|---|--|
| Lieux | Camping du lac Savenay (44) | Camping du lac Savenay (44) | Camping du lac Savenay (44) | Camping La Rivière Sainte Cécile (85) | Camping Bel Essor Saint Michel Chef Chef (44) |
| Dates | 6 au 10 juillet | 15 au 17 juillet | 20 au 24 juillet | 17 au 21 août | 25 au 28 août |
| Age | 7-9 ans | 5-7 ans | 8-11 ans | 8-10 ans | 10-12 ans |
| Animations | Accrobranche Plaine de jeux Piscine Grands jeux Veillées | Plaine de jeux Equitation Grands jeux Veillées | Aquapark géant Gellyball Lancer de hache Plaine de jeux Grands jeux Veillées | Puy du Fou Journée chevalerie Contes et légendes Grands jeux Veillées | Circuit à vélo Karting Cinéma Grands jeux Veillées |
| Eligibilité aide AVE (VACAF) | OUI * | NON | OUI* | OUI * | NON |
| Eligibilité aide PASS COLO | NON | NON | OUI * | OUI * | NON |

*Sous réserve d'éligibilité vérifiée par la CAF, nous le signaler dans la demande de pré-inscription.



Toute l'équipe de la Maison de l'enfance
vous souhaite de bonnes vacances.